



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-44 – 08-03

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt six novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.

Date de convocation: 21 novembre 2024

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de voix : 18

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, **Maire** ;

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, **Adjoints** ;

André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Monique BEC, Pascal SOUYRIS, Agnès CONSTANT, Thierry LUCAT, Elodie PAULS, Martine LAMOUROUX, Pierre BOLLIET, Sébastien SOULIER, Anne THEVENOT, **Conseillers** ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Fabienne GALVEZ, Jean FABRE, Sylvette PIERRON, Pierre ROSSIGNOL

- Procurations : Jean FABRE à Jean-Luc DARMANIN
Fabienne GALVEZ à Bernard GOMBERT
Sylvette PIERRON à Monique GIBERT

- Secrétaire de séance : Thierry LUCAT

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2024-44 – 08-03 / Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2023 :

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault en date du 23 septembre 2024 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2023 ;

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2023 ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et sa proposition, le Conseil Municipal :

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2023.

Le Maire
Jean-Luc DARMANIN